

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2648

présenté par

Mme Le Grip, rapporteure spéciale au nom de la commission des finances

ARTICLE 30**ÉTAT G****« Avances à l'audiovisuel public »**

Après l'alinéa 186, insérer les soixante-et-onze alinéas suivants :

« Avances à l'audiovisuel public (Compte de concours financiers)**« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique (841)***« Audiences de France Télévisions (841)***« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique (842)***« Audience des antennes de Radio France (843)***« 841 - France Télévisions****« Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global***« Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales**« Qualité des programmes de fiction et d'information***« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique [Stratégique]***« Audiences de France Télévisions [Stratégique]*

« Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

« Maîtrise des charges

« Ressources propres

« Résultat d'exploitation

« Index égalité femmes-hommes

« 842

-

ARTE

France

« Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits

« Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales

« Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France

« Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe

« Audiences linéaire et non linéaire

« Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

« Maîtrise des charges

« Index égalité femmes-hommes

« 843 - Radio France

« Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global

« Proposer une offre radiophonique et culturelle de service public

« Nombre de concerts donnés par les formations musicales

« S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique [Stratégique]

« Audience des antennes de Radio France [Stratégique]

« Audience des offres numériques

« Fréquentation des événements produits à la Maison de la Radio et de la Musique

« Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

« Charges de personnel

« Ressources propres

« Résultat d'exploitation

« Index égalité femmes-hommes

« 844 - France Médias Monde

« Proposer une offre reflet de la culture et des valeurs françaises et francophones dans un univers de média global

« Part des dépenses de programmes dans les charges d'exploitation

« Opinions favorables évaluant les valeurs d'expertise, d'objectivité et de référence

« Développer la présence française et francophone dans le paysage audiovisuel mondial

« Volume de contacts pour France Médias Monde (audience linéaire et numérique)

« Audience linéaire

« Audience des offres numériques

« Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

« Maîtrise des charges

« Ressources propres

« Résultat opérationnel récurrent

« Index égalité femmes-hommes

« 845 - Institut national de l'audiovisuel

« Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel

« Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique

« Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public

« **Constituer et transmettre les savoirs et les compétences**

« *Taux d'insertion professionnelle des diplômés*

« **Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

« *Maîtrise des charges*

« *Ressources propres*

« *Index égalité femmes-hommes*

« **847** - **TV5** **Monde**

« **Proposer une offre reflet de la culture et des valeurs françaises et francophones dans un univers de média global**

« *Part des dépenses de programmes dans les charges d'exploitation totales*

« **Développer la présence française et francophone dans le paysage audiovisuel mondial**

« *Audience réelle*

« *Audience des offres numériques*

« **Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

« *Évolution des ressources propres*

« *Maîtrise des charges*

« *Index égalité femmes-hommes* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le 4° bis du II de l'article 34 de la loi organique relative aux lois de finances est ainsi rédigé :

« II.-Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année : [...] »

« 4° bis Définit, pour chaque mission du budget général, chaque budget annexe et chaque compte spécial, des objectifs de performance et des indicateurs associés à ces objectifs ; »

Par cohérence, cet amendement propose d'introduire à l'état G les objectifs et indicateurs de performance des programmes du compte de concours financier « Avances à l'audiovisuel public » tels que proposés par le projet de loi de finances pour 2023.